

TABLE DES MATIERES

Introduction

PROCEDURE D'ÉVALUATION EXTERNE
PROCEDURE D'ÉVALUATION INTERNE

A. Cours de formation

APPROCHE

MISE EN OEUVRE

RESULTATS ET AMELIORATIONS

B. Enseignement

APPROCHE

MISE EN OEUVRE

RESULTATS ET AMELIORATIONS

C. Recherche

APPROCHE

MISE EN PLACE ET RESULTATS

AMELIORATIONS

D. Autres services

Collaboration avec des organisations sociales, culturelles et des organisations de production

E. Stratégie de développement, perspectives d'amélioration, lutte contre d'éventuels obstacles et difficultés

F. Conclusions finales et recommandations de la Commission d'Evaluation Externe

Introduction

PROCEDURE D'ÉVALUATION EXTERNE

Le présent rapport a été rédigé conformément à la loi 3374/2005 et selon les recommandations et instructions fournies par la HQAA.

Dates et bref compte rendu de la visite du site

La visite du site a eu lieu du lundi 10 janvier au mercredi 12 janvier 2011. Les membres de la commission se sont rendus à l'Université Aristote de Thessalonique et ont été accueillis par le directeur du Département à évaluer, M. le Professeur Ioannis Skourtis. La visite, qui s'est déroulée dans un climat empreint de cordialité, a suivi sans aucune difficulté le plan proposé par la HQAA.

Personnes rencontrées

La commission a rencontré le Président de l'Université Aristote de Thessalonique, M. le Professeur Ioannis Mylopoulos, la vice - Présidente, Mme le Professeur Despo Lialiou, le directeur du Département, M. le Professeur Ioannis Skourtis, et les membres de la commission d'évaluation interne présents ce jour-là. Mardi 11 janvier 2011, lors de la présentation du Département, les membres de la commission ont rencontré le personnel enseignant, les directeurs des trois sections et des trois laboratoires, qui sont intervenus à tour de rôle et qui ont répondu aux questions posées par la commission, ainsi qu'un nombre important d'étudiants (env. 75) de tous les niveaux d'enseignement. La matinée du mercredi 12 janvier 2011 a été réservée aux contacts avec le personnel administratif et à la visite des locaux du Département. La commission guidée par le directeur du Département a été accueillie par les différents responsables de sections et de laboratoires (bibliothèques) présents.

Liste des rapports, des documents et d'autres données examinés par la Commission

L'évaluation externe s'est fondée en premier lieu sur le rapport d'évaluation interne de l'année 2008-2009, et en second lieu sur les guides pédagogiques des années universitaires 2009-2010, 2010-2011 et les bilans des années universitaires 2008-2009 et 2009-2010. De plus, les membres de la commission ont tenu compte de la présentation en Power Point du Département, des trois sections et de leurs laboratoires, qui les a utilement éclairés sur les modifications importantes introduites depuis la rédaction du rapport d'évaluation interne.

Groupes de personnel administratif, d'enseignants et d'étudiants interviewés

La commission a rencontré successivement :

- l'ensemble du personnel enseignant du Département, les responsables des sections et des laboratoires de recherche ;
- un nombre important d'étudiants de licence, master et doctorat ;
- les membres du personnel administratif.

Lieux visités par la commission

La commission guidée par le directeur du Département a visité des salles de cours, a été accueillie par les directeurs et des enseignants des trois sections dans leurs bureaux et par des responsables de laboratoires dans leurs locaux ; elle a en outre longuement visité les deux bibliothèques, ainsi que le secrétariat du Département et la cafétéria.

PROCEDURE D'ÉVALUATION INTERNE

Le rapport d'évaluation interne, tout en dressant un état des lieux assez lucide et complet, comporte néanmoins des approximations aussi bien sur le plan statistique que descriptif.

Par conséquent, la lecture de ce document ne rend pas compte des changements substantiels (nouveau cursus de formation 2010-2011) intervenus depuis sa rédaction. De ce point de vue, la présentation faite par les différents responsables ainsi que le document fourni ont été d'une très grande utilité.

La commission considère que les objectifs de la procédure d'évaluation interne ont été globalement atteints dans la mesure où elle a permis une prise de conscience des points forts, mais aussi des insuffisances dans les domaines de la formation des étudiants et de la recherche.

A. Cursus de formation

Cursus des 1^{er}, 2^e et 3^{ème} cycles

APPROCHE

Le Département de langue et de littérature françaises de l'Université Aristote de Thessalonique comprend trois sections :

- la section de littérature française, à laquelle appartient le laboratoire de littérature comparée ;
- la section de linguistique et de didactique des langues, à laquelle appartient le laboratoire de didactique des langues vivantes ;
- la section de traduction, à laquelle appartient le laboratoire de traduction et de traitement automatique du langage (TAL).

Le Département délivre les diplômes suivants :

- un *Diplôme de langue et de littérature françaises* ;
- un *Master spécialisé en* :
 - a. Littérature française avec comme options : histoire et civilisation françaises ; théâtre et théorie de la littérature ; littérature comparée et francophonie
 - b. Didactique des langues et de la communication du langage
 - c. Traduction-traductologie ;
- un *Doctorat* dans les spécialisations susmentionnées.

De plus, la section de Linguistique et de Didactique des langues contribue pour la langue française à la recherche sur la certification nationale des langues, et ses enseignants participent activement à toutes les actions organisées à cet effet. Par ailleurs, des thèses sur les systèmes de certification sont dirigées au sein de la section.

Cette même section délivre un large éventail d'enseignements dans le cadre de la formation continue. Pour assurer cette mission, les enseignants se déplacent régulièrement dans diverses villes du nord et du centre de la Grèce.

Selon l'évaluation interne, le cursus vise à donner aux étudiants des compétences dans les domaines linguistique (théorique, appliqué et technique), littéraire et civilisationnel. Ces compétences devraient leur permettre d'accéder aux métiers en rapport avec les différentes spécialités proposées.

Les objectifs du cursus sont atteints par des enseignements généralistes (initiation et méthodologie) dispensés pendant les deux premières années et par des enseignements de spécialisation à caractère disciplinaire dispensés à partir de la troisième année.

On relève néanmoins une offre pléthorique de cours à thématique fragmentée au détriment de cours focalisés sur des connaissances fondamentales, y compris dans les domaines de spécialité (cf. à titre d'exemple les enseignements pages 81-83 du guide de l'étudiant 2010-2011).

La commission signale également qu'il serait important d'introduire un certain degré de mutualisation, notamment pour des enseignements à caractère disciplinaire, ce qui impliquerait une collaboration efficace entre les différentes sections et les autres Départements de l'Université. Toutefois, la commission est sensible aux observations des enseignants sur les difficultés d'ordre organisationnel et matériel qui empêchent cette mutualisation.

MISE EN OEUVRE

Le cursus est parfaitement adapté aux standards européens définis pour le domaine des études de langue et littérature françaises. Comme cela a été noté, il est nécessaire d'y apporter quelques modifications visant à améliorer la cohérence de son articulation.

Malgré des ressources financières limitées et une charge administrative importante, la diversité, la complémentarité, ainsi que le dynamisme et le dévouement du personnel enseignant sont remarquables.

RESULTATS ET AMELIORATIONS

En dépit des quelques réserves déjà émises, les objectifs prédéfinis sont globalement atteints. Le Département a parfaitement conscience de ses atouts, mieux mis en valeur dans le nouveau programme d'études, mais aussi de ses faiblesses auxquelles il s'efforce de remédier par une offre pédagogique renouvelée. L'organisation du cursus devrait être rendue plus visible par une architecture articulant mieux les enseignements obligatoires aux enseignements optionnels et tenant mieux compte des parcours individuels des étudiants.

Pour ce qui est du niveau insuffisant en langue française des primo-entrants, la commission suggère un renforcement supplémentaire des cours de langue. A ce sujet, elle regrette fortement le non-remplacement de l'enseignant chargé du cours de phonétique/phonologie (d'importance capitale de l'aveu même de certains étudiants), ce qui fait apparaître un certain manque de souplesse dans la répartition des charges d'enseignement.

Dans une perspective d'amélioration du niveau de français des étudiants et dans un souci d'en réduire l'hétérogénéité, le Département pourrait proposer des cours de langue par groupes plus homogènes.

La commission souligne par ailleurs les efforts du Département, et notamment de la section de traduction, pour adapter son offre pédagogique à de nouvelles orientations professionnelles. C'est dans cette perspective que le Département a proposé dans le nouveau programme d'études du 1^{er} cycle un stage crédité de 10 ECTS. Il pourrait également mieux exploiter et diversifier les accords notamment avec les universités françaises dans la recherche de stages et de cursus intégrés à l'étranger.

La commission encourage le Département à poursuivre ses efforts dans le sens d'une meilleure acquisition de compétences professionnelles, ce qui à terme pourrait déboucher sur la mise en place de formations professionnalisantes mieux adaptées à la demande sociale.

B. Enseignement

APPROCHE

La consultation du guide de l'étudiant dans sa nouvelle version, ainsi que les différents échanges avec le personnel enseignant et les étudiants, ont permis à la commission de constater que le cursus dans son ensemble est riche et de qualité. La typologie des cours est fondée sur une répartition en trois catégories : enseignements de tronc commun, obligatoires et de spécialité. La nouvelle maquette, valable à partir de la rentrée 2010, propose 4 enseignements fondamentaux, 19 enseignements obligatoires sans autre spécification, 5 enseignements obligatoires de spécialité et 26 enseignements optionnels de spécialité. L'assiduité aux cours est obligatoire. Sur ce point, certains étudiants signalent à la commission un manque de souplesse quant à certaines absences justifiées dont les conséquences peuvent être radicales.

Bien que l'offre de contenus pédagogiques soit devenue plus homogène lors de la mise en place du nouveau cursus de formation, elle ne fait pas apparaître une politique pédagogique maîtrisée et cohérente, dans la mesure où la répartition des cours diffère dans chaque section.

Au 1^{er} cycle, le but à atteindre est de dispenser aux étudiants le maximum de compétences nécessaires à la poursuite du cursus. Le nouveau programme de formation leur permet en effet d'acquérir dans les premiers semestres des connaissances larges, y compris dans les disciplines qui ne constitueront pas leur spécialité. Ce n'est qu'à partir du 6^e semestre que l'étudiant a la possibilité d'accéder à des cours optionnels, malgré leur grand nombre déjà signalé. Du 6^e au 8^e semestres le programme évolue vers une spécialisation de plus en plus marquée.

En 2^{ème} cycle, le programme de cours confirme l'orientation de la formation vers la spécialité choisie.

Méthodes. Malgré le manque d'informations suffisantes dans ce domaine, la consultation du guide pédagogique permet à la commission de signaler que de nombreux cours dissocient la théorie et sa mise en œuvre par exemple, ce qui pourrait laisser se développer une attitude passive et dépourvue d'esprit critique chez l'étudiant.

L'utilisation des nouvelles technologies est introduite dès les deux premiers semestres (option qui s'accroît en 2^e cycle), ce dont la commission se félicite.

Ratio enseignants/étudiants Si l'on prend en compte les étudiants en présentiel et non les étudiants inscrits, le ratio est très satisfaisant (à signaler que les données statistiques fournies à la commission ne permettent pas une appréciation fiable).

Collaboration étudiants et enseignants La commission a constaté que les enseignants souhaiteraient plus de collaboration avec les étudiants puisqu'ils mettent à leur disposition des permanences qui pourraient être utilisées à cet effet. En revanche, la collaboration entre enseignants et étudiants est meilleure en 2^e cycle, les effectifs étant plus réduits et les étudiants incontestablement plus motivés et plus impliqués.

Les ressources disponibles sont globalement satisfaisantes, mis à part l'absence de phonothèque. Toutefois, il est à signaler que certaines salles de cours sont peu adaptées à l'enseignement et tout particulièrement la salle Z, seul local disponible pour les cours de la section de traduction. La commission juge que l'état et l'emplacement de ce local ne permettent en aucun cas un enseignement digne de ce nom.

Les laboratoires et les deux bibliothèques visités par la commission, en dépit d'un relatif manque d'espace, sont très bien tenus et organisés notamment grâce à un personnel qualifié et très dévoué, ainsi qu'à la participation désormais bénévole des étudiants du master et des doctorants.

Les nouvelles technologies sont utilisées par les enseignants dans leurs cours, chaque fois qu'ils en ont la possibilité, le nombre de salles équipées se limitant à deux. La commission a noté que l'accès à Internet existe dans les espaces équipés mis à la disposition des étudiants.

Contrôle des connaissances. Le système d'évaluation n'est pas homogène d'un cours à l'autre. Le contrôle continu semble être de règle, sans que l'examen terminal soit exclu. La forme du contrôle est également différente selon les cours et les enseignants ; sont choisis par exemple des exposés écrits ou oraux, des dossiers, ou une évaluation par exercices, mini-recherches. La commission souscrit à la demande des étudiants d'apporter plus de cohérence à la forme de l'évaluation par rapport au contenu du cours.

MISE EN Ŕ UVRE

L'objectif des cours de langue est le développement de compétences en langue française, écrite et orale, la formation de professeurs de français selon les standards académiques européens, enfin la formation d'enseignants et de chercheurs ouverts à l'esprit de la diversité des langues et des cultures.

La qualité et l'efficacité du matériel d'enseignement et des ressources sont très satisfaisantes. La commission constate toutefois un déficit en références bibliographiques dans le descriptif des cours présentés dans le guide pédagogique ainsi que le caractère souvent trop vague des contenus et du programme abordé.

Liens entre enseignement et recherche. Enseignement et recherche sont assez étroitement liés dès le premier cycle d'études : remise de dossiers de mini-recherches, mémoire de fin d'études sanctionné par l'attribution de 10 ECTS témoignent de cette volonté de formation des étudiants aux activités de recherche. Bien évidemment, c'est en Master que le lien entre enseignement et recherche est le plus visible, même s'il manque encore un cadre institutionnel qui reconnaisse et valide la relation entre ces deux activités. La commission suggère l'introduction systématique dès la première année d'études des cours de méthodologie universitaire (prise de notes, fiche de lecture, recherche bibliographique, construction d'une problématique) et disciplinaire.

Mobilité enseignante et étudiante : Elle donne toute satisfaction en dépit d'un manque flagrant de moyens.

Évaluation de l'enseignement par les étudiants : Les étudiants dans leur ensemble évaluent positivement l'enseignement offert par le Département ainsi que les compétences et l'efficacité de l'équipe pédagogique. Toutefois, quelques rares personnes expriment des réserves quant à certaines procédures de contrôle des connaissances et de validation des cours (cours d'expression orale examinés par écrit). Bien qu'il s'agisse de cas isolés, quelques étudiants évoquent aussi une relative intolérance de certains enseignants dans la réaction à l'évaluation anonyme de leurs cours.

RESULTATS ET AMELIORATIONS

Ces deux points ont été déjà abordés dans les rubriques qui précèdent.

C. Recherche

APPROCHE

Le point fort de la politique de recherche du Département est son implication dans un grand nombre de programmes tant au niveau national qu'au niveau international, évidemment francophone pour l'essentiel, résultat d'une volonté d'ouverture et de collaboration déjà ancienne, mais régulièrement maintenue et entretenue (collaboration avec les universités de Chypre, de Louvain-la-Neuve, de Clermont-Ferrand, de Tours, de Rennes, de Marne-la-Vallée, etc.). La recherche est particulièrement développée dans les secteurs de la littérature comparée, de la didactique des langues, de la lexicographie, de la traduction et de la traductologie. Le domaine de la culture locale a également été pris en considération (par exemple, traduction de *l'Histoire des Israélites de Salonique* de J. Nehama), ce qui relève légitimement du rôle d'une université qui est l'institution culturelle majeure d'une capitale régionale dotée d'une histoire à la fois riche et particulière et d'une tradition francophone ancienne.

Cette politique de recherche souffre peut-être, comme dans le domaine de l'enseignement, d'un certain cloisonnement : des passerelles pourraient être envisagées entre les diverses composantes du Département pour tirer un meilleur parti de la qualité et de la diversité des chercheurs présents au sein d'une même structure. Par exemple, la présence de spécialistes de la traduction et de spécialistes d'une langue étrangère rend possible et souhaitable la mise en place d'un programme de recherche sur la traduction littéraire. Un tel programme pourrait s'appuyer sur la section de littérature française, dont les revues *Syn-thèses* et *Dia-keimena* font régulièrement appel à des comparatistes, généralement intéressés par les problèmes théoriques liés à la traduction des œuvres littéraires.

La commission relève un souci certain de faire porter la recherche sur des secteurs et des projets qui soient novateurs et qui correspondent à des besoins évidents de la communauté scientifique ou de la société grecque, comme l'établissement de lexiques ou d'autres outils linguistiques électroniques ou encore de bases de données bilingues dans des domaines particuliers (terminologie des sports ou de la finance, par exemple). Ce type d'initiatives repose essentiellement sur le dynamisme de l'équipe de traduction-traductologie.

Il ne semble pas qu'il existe une procédure formelle d'évaluation interne des objectifs et des résultats des recherches entreprises, mais on peut considérer que les contacts multiples et variés avec les chercheurs d'autres universités, suscités par les colloques, les journées d'études, les publications faisant intervenir des collègues venus de divers horizons, permettent aux membres du Département d'avoir une juste appréciation de la pertinence et de l'efficacité de leurs travaux.

MISE EN ũ UVRE

Conformément à la nouvelle offre de formation mise en vigueur en septembre 2010, les activités de recherche sont organisées dans quatre domaines qui sont en même temps distincts et complémentaires.

Les programmes de recherche. Les programmes de recherche mis en place par le Département se distinguent par leur lien avec la section qui les crée. Depuis 2007-2008, la section de langue et littérature française, propose un master intitulé *Littérature française et interculturalité* qui permet de concevoir ce domaine comme un moyen de conservation des langues et des cultures. De même, la section de linguistique et de didactique propose un

master sur la *Didactique des langues et la communication linguistique*, tandis que celle de traduction offre un master sur *Traduction et traductologie*.

Cette offre de formation est complétée par un doctorat qui permet un approfondissement des travaux de recherche dans les domaines thématiques précédemment cités. La commission constate la disparition, depuis 2010, du master interdépartemental qui visait à un véritable partage de points de vue et de réflexions entre enseignants et étudiants et qui reposait sur une évidente articulation disciplinaire.

Laboratoires et bibliothèques de chaque section. En étant des espaces de caractère organisationnel et de travail, les laboratoires et les bibliothèques complètent efficacement la mise en place de la recherche dans les trois sections du Département. Deux réflexions peuvent être faites, l'une d'ordre spatial et l'autre d'ordre organisationnel. D'un point de vue spatial, les trois sections disposent d'un laboratoire de recherche indépendant, tandis que les bibliothèques ne sont que deux : l'une pour la littérature et l'autre commune à traduction - traductologie et à linguistique et didactique. Nous pouvons remarquer que ce regroupement inévitable faute d'espace est présenté comme étant très productif, car il permet aux étudiants de consulter des ouvrages de caractère complémentaire. Pour ce qui est de l'organisation des laboratoires, une remarque s'impose. La quasi totalité des activités de recherche sont pensées et mises en place au sein des trois laboratoires.

Séminaires. Les séminaires mis en place par les trois laboratoires de recherche sont nombreux et à thématique diversifiée. Toutefois, la commission constate un certain déficit en thématiques communes permettant une participation plus collective des enseignants-chercheurs et une participation plus active des étudiants. Une telle organisation rendrait possible la production et la publication de travaux en rapport avec les activités de recherche des différents laboratoires qui deviendraient ainsi des espaces de partage et d'échanges (à titre d'exemple, le laboratoire de Traduction et du traitement automatique du langage a prévu en 2010, l'organisation d'un séminaire mensuel sur une thématique TAL).

La rencontre avec les enseignants - chercheurs du Département ainsi qu'avec les nombreux étudiants ayant participé à la réunion qui leur a été consacrée permet de noter que ces séminaires ont une utilité pédagogique certaine dans la mesure où ils reposent sur l'échange productif entre, d'une part, l'expérience des directeurs de recherche, membres des trois laboratoires, et, d'autre part, les besoins, surtout dans le domaine de la méthodologie du travail universitaire, des étudiants dirigés. Il convient de remarquer que ces séminaires bénéficient de la participation d'enseignants-chercheurs invités, dont de nombreux étrangers (européens, africains, américains).

Manifestations scientifiques. Il s'agit de colloques nationaux et internationaux, de journées d'études, d'invitations de spécialistes grecs et étrangers (conférences et exposés lors des séminaires). Conformément aux instructions données par l'HQAA, selon lesquelles seule la production scientifique des quatre dernières années (2006-2010) est prise en compte, la commission recense les manifestations scientifiques suivantes :

Section de littérature française et laboratoire de littérature comparée : 9 journées d'études (2006 : 1 avec publication dans - , 2007 : 1, 2008 : 2, 2009 : 3, 2010 : 2), 1 symposium à caractère international, 1 colloque à caractère international en 2008 avec publication des actes ;

Section de linguistique et de didactique des langues et laboratoire de didactique des langues vivantes : 1 colloque international en 2008 avec site et publication des actes ;

Section de traduction et laboratoire de traduction et de traitement automatique du langage (TAL) : 2 rencontres à caractère national avec publication des actes.

Collaborations internationales et nationales. Valorisation de la recherche et rayonnement. Sur le plan international, le Département de langue et littérature françaises participe à des programmes européens et plus particulièrement au Doctorat d'Études Supérieures Européennes (D.E.S.E.), aux programmes d'Éducation et de Formation de l'Union Européenne qui financent la coopération entre établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Europe communautaire à travers des bourses délivrées sur la base de l'excellence des dossiers déposés (Erasmus, Erasmus Mundus, Socratesí). L'efficacité des ces échanges est mise en évidence par une intense mobilité des enseignants et étudiants entre l'Université Aristote et 75 universités à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe communautaire.

Le laboratoire de littérature comparée participe aussi bien au Doctorat d'Études Supérieures Européennes (D.E.S.E.) qu'au Programme *Erasmus Mundus, Cultures littéraires européennes* avec les Universités de Bologne, Strasbourg et Mulhouse. Il collabore également avec des centres, des sociétés, des réseaux et des revues de recherche aussi bien européens que extra européens.

Les membres de la commission d'évaluation notent le soutien appuyé apporté par le laboratoire de linguistique et de didactique à la certification nationale de la langue française (voir cursus).

Enfin, la commission retient avec intérêt la collaboration de membres du laboratoire de Traduction et de Traductologie à la base de données en ligne : Translation Studies Bibliography chez *J. Benjamins Publishing Company*. La commission, en tenant compte des éléments fournis, n'est pas parvenue à identifier la nature précise de cette collaboration.

Il faut aussi noter la collaboration étroite avec des universités européennes dont celle de Chypre, *l'Institut Gaspard-monge* de Paris-Est, ainsi que le Centre de Traitement Automatique du Langage de l'Université Louvain-la-Neuve et le *Laboratoire d'informatique* de l'Université de Tours.

Sur le plan national le Département collabore avec les principales universités grecques, avec des centres de recherche et des organismes scientifiques, comme le montrent les différentes manifestations déjà mentionnées et les publications citées plus bas.

Publications. Une mention spéciale est faite par la commission à propos des deux revues dont l'édition est assurée par le Département. Ce dernier possède en effet sa propre revue intitulée *Syn-thèses* dont trois volumes ont déjà été publiés, valorisant les travaux de recherche des enseignants et des étudiants. Le laboratoire de littérature comparée édite en outre depuis 1999 la revue - à périodicité régulière.

Les publications des enseignants chercheurs du Département sont nombreuses et ont paru dans des revues scientifiques grecques et étrangères. La commission, tout en saluant la présentation exhaustive des publications par enseignant chercheur pour la période concernée, relève des insuffisances gênantes dans la présentation des références bibliographiques, et notamment la non prise en compte des normes académiques en matière de bibliographie.

L'étude des documents fournis et notamment du tableau récapitulatif (p.24 du bulletin interne 2009-2010) permet de faire les constatations suivantes :

- le nombre élevé des publications. En effet, il est question de 645 publications depuis 2005 et de 417 depuis 2007. Il est à noter néanmoins que ce chiffre peut être tempéré par la présence dans cette liste de publications qui ne correspondent pas aux critères en usage dans

l'évaluation des travaux scientifiques. Pour ce qui est de la typologie de ces publications, on compte une part importante de livres (43), 79 publications dans des revues avec comité de lecture et 187 contributions à des ouvrages collectifs.

- n note un nombre peu important de publications dans des actes de colloque, ainsi que 31 interventions à des colloques et des journées d'études qui n'ont pas fait l'objet de publication.

RESULTATS ET AMELIORATIONS

Le nombre important de manifestations scientifiques dont la commission ne peut que se féliciter, ne fait pas toujours apparaître une articulation constante entre les thématiques choisies et les activités de recherche au sein du Département. Ainsi, les colloques et les journées d'études ne sont pas toujours conçus comme l'aboutissement d'une recherche collective au long cours, mais plutôt comme une série de manifestations dont les thèmes sont puisés dans l'actualité immédiate ou reposent sur des problématiques trop vastes ou dans l'air du temps.

Pour ce qui est de *l'encadrement des jeunes chercheurs*, de leur aveu même, il est très satisfaisant malgré l'absence de structures de type Ecole doctorale (journées doctorales, allocations de recherche et monitorat). La commission a pu en effet constater par elle-même la présence et l'implication des doctorants dans les activités de recherche des laboratoires, ainsi que les efforts de leurs directeurs de recherche pour valoriser voire rémunérer le travail accompli.

D. Autres services

La commission relève que les rapports entre le personnel administratif et le personnel enseignant sont excellents. Toutefois, une solution devrait être trouvée pour alléger l'excès de tâches administratives, voire d'ordre technique ou pratique, qui pèsent sur les enseignants et entravent leur travail pédagogique et scientifique.

Le secrétariat occupe deux grandes pièces du bâtiment administratif central de l'Université Aristote de Thessalonique. Cinq personnes y travaillent, dont la responsable administrative. En dehors des périodes d'inscription, le secrétariat accueille les étudiants de 12h à 13h30. Cet horaire extrêmement réduit et non flexible, imposé par le règlement intérieur de l'Université, suscite de nombreuses plaintes de la part des étudiants.

Le Département dispose de deux bibliothèques, dotées de 30.000 volumes, qui sont ouvertes aux étudiants tous les jours de 9h à 19h. Les deux bibliothécaires y travaillent de 9h-14h30, et de 14h30 à 19h00, le Département met à contribution des étudiants qui proposent leurs services bénévolement. Malgré leur importance les deux bibliothèques manquent de moyens. Les espaces sont réduits et n'offrent pas aux étudiants la possibilité d'y rester pour leur travail personnel. L'entretien des ouvrages et l'achat de rayonnages supplémentaires ne font pas l'objet d'un financement spécifique.

Ces bibliothèques sont en outre reliées au réseau constitué par l'ensemble des bibliothèques universitaires et des centres de documentation de toute la Grèce, ce qui met à leur disposition des outils de recherche de l'information scientifique.

Les étudiants du Département peuvent également consulter des revues spécialisées à la bibliothèque des périodiques, ouverte à tous les étudiants de la Faculté des Lettres, qui est riche et bien mise à jour.

Le Département dispose de deux salles équipées, l'une de 12 et l'autre de 18 postes de travail, réservées à ses étudiants et à ses enseignants.

Les étudiants du Département ont également accès à la cafétéria de la Faculté des Lettres, lieu de rencontre et de convivialité sur le campus.

En cas de difficultés d'ordre personnel pouvant rejaillir sur le bon déroulement de leurs études, les étudiants du Département ont la possibilité de s'adresser au service social de l'Université ().

Collaboration avec des organismes sociaux, culturels, scientifiques et organismes de production

Le Département fait mention de collaboration avec 8 organismes, institutions, centres de recherche nationaux et 14 internationaux. Ces collaborations lui permettent d'organiser de nombreuses manifestations culturelles (conférences, expositions, rencontres) destinées à un plus large public. Il décerne aussi le titre de Docteur *Honoris Causa* à des personnalités du monde littéraire et universitaire.

La commission se félicite de l'esprit d'ouverture dont fait preuve le Département en direction du monde professionnel (maisons d'édition, presse, agences de traduction) et associatif.

E. Stratégie de développement, perspectives d'amélioration, lutte contre d'éventuels obstacles et difficultés

Beaucoup de points recensés ont déjà été traités. La commission tient à mettre l'accent sur les points suivants :

- *Niveau de langue insuffisant* d'une partie des primo-entrants. La commission s'indigne des conditions d'inscription en première année du Département d'études françaises donnant accès à des étudiants qui n'ont aucune connaissance de la langue française et qui, en outre, ne sont nullement intéressés par ce type d'études ;
- *Personnel natif*. La commission constate le manque cruel de personnel enseignant francophone natif permanent en mesure d'assurer des cours de pratique et de soutien ;
- Fréquence excessive de textes de lois, ce qui entrave la mise en place du cursus proposé et nuit à la critique constructive de cette dernière ;
- *Ressources et moyens limités* ;
- *Difficultés de collaboration* avec certains Départements de la Faculté des Lettres, alors que cela n'est pas le cas avec des Départements beaucoup plus éloignés du point de vue disciplinaire (par exemple avec l'École Polytechnique) ;
- *Réticences du monde professionnel* à la mise en place de collaboration avec le Département.

F. Conclusions finales et recommandations de la Commission d'Évaluation Externe

L'évaluation externe du Département de Langue et de Littérature française de l'Université Aristote de Thessalonique amène à faire les remarques conclusives suivantes :

Points forts

- Le souci du Département d'inscrire son offre de formation et ses activités dans les standards européens et les problématiques disciplinaires les plus novatrices ;
- L'effort constant de renouvellement tant dans l'offre pédagogique que dans les activités de recherche ;
- La mise en place d'un nouveau programme d'études à partir de la rentrée 2010-2011, qui à terme permettra une meilleure visibilité et une plus grande diversification des diplômes ;
- La volonté de suivre au plus près les multiples évolutions qui concernent les différents champs de recherche et la pédagogie ;
- La diversité et la complémentarité des compétences de l'équipe enseignante.

Points faibles

- Une absence de mutualisation de certains cours à caractère générique disciplinaire ;
- Un défaut d'exploitation des complémentarités réelles au niveau des compétences et un manque de synergie des laboratoires en particulier dans la conception et la mise en place de la recherche ;
- D'autres points faibles ont été évoqués et discutés dans les différentes rubriques de cette évaluation en rapport avec le recrutement des étudiants et les structures mises en place pour améliorer un niveau jugé extrêmement bas.

En conclusion, la commission exprime sa satisfaction en ce qui concerne le fonctionnement général du Département et les conditions très favorables dans lesquelles elle a pu accomplir sa mission d'évaluation.

Membres de la Commission

**UNIVERSITÉ ARISTOTE DE THESSALONIKI
DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES**

Nom et Prénom

Signature

Mme le Professeur **Irène TSAMADOU-JACOBGER**
Université de Strasbourg II, Strasbourg, France

Mr. le Professeur **Constantin ANGELOPOULOS**
Université Montpellier III, Montpellier, France

Mr. le Professeur **René BOUCHET**
Université de Nice-Sophia Antipolis, Nice, France

Mme le Professeur **Martine BREUILLOT**
Université Strasbourg II, Strasbourg, France

Mme le Professeur **Sophie VASSILAKI**
INALCO, Paris, France

